

DOSSIER N°2026-06-04 : AFFECTATION DE RÉSULTAT

Le 18 juin 2026, réuni en salle des délibérations, sous la Présidence de M. Christophe de BALORRE,

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne, notamment son article 15 fixant les compétences du Conseil d'administration,

Vu l'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'approbation du compte administratif 2025,

Considérant les affectations de résultat,

▪ Détermination des résultats

Section d'investissement

Recettes (titres émis)	637,00 €
Dépenses (mandats émis)	<u>563,00 €</u>
Résultat 2025 : excédent	74,00 €
Résultat antérieur	<u>17 010,86 €</u>
Résultat cumulé	17 084,86 €

Le résultat de 2025 présente un excédent d'investissement de 74,00 € auquel il convient d'ajouter le résultat antérieur de 17 010,86 €. Aussi, le résultat cumulé s'établit à 17 084,86 €.

Section de fonctionnement

Recettes (titres émis)	2 157 489,76 €
Dépenses (mandats émis)	<u>2 259 780,68 €</u>
Résultat 2025 : déficit	- 102 290,92 €
Résultat antérieur non affecté	<u>1 101 553,78 €</u>
Résultat cumulé	999 262,86 €

En fonctionnement, les dépenses 2025 s'établissent à 2 259 780,68 € et les recettes à 2 157 489,76 €.

Le résultat de 2025 présente un déficit de fonctionnement de – 102 290,92 €, à cumuler avec le résultat positif antérieur non affecté de 1 101 553,78 €.

Le résultat cumulé positif en fonctionnement s'élève donc à **999 262,86 €**.

Au global des deux sections, le résultat total cumulé au 31/12/2025 est de **1 016 347,72 €**.

a) Affectation des résultats 2025

Il est proposé d'affecter :

- au compte 001 en recettes d'investissement : **17 084,86 €**
- au compte 002 en recettes de fonctionnement : **999 262,86 €**

Après en avoir délibéré :

Article 1 : décide d'affecter le résultat excédentaire d'investissement 2025 de **17 084,86 €** au compte 001 reporté sur l'exercice 2026,

Article 2 : décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement 2025 de **999 262,86 €** au compte 002 résultat de fonctionnement reporté sur l'exercice 2026.

Fait à Alençon le 18 juin 2026 pour être porté au registre des délibérations.

Le Président

Christophe de BALORRE

Nombre de membres en exercice : **23**

Nombre de membres présents : **11**

Nombre de suffrages exprimés : **17**

Vote pour : **17**

contre : 0

abstentions : 0

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : 01/07/2026
et de la publication le : 02/07/2026
Affiché le : 02/07/2026

W